
Observatoire des publics les plus éloignés de l'emploi

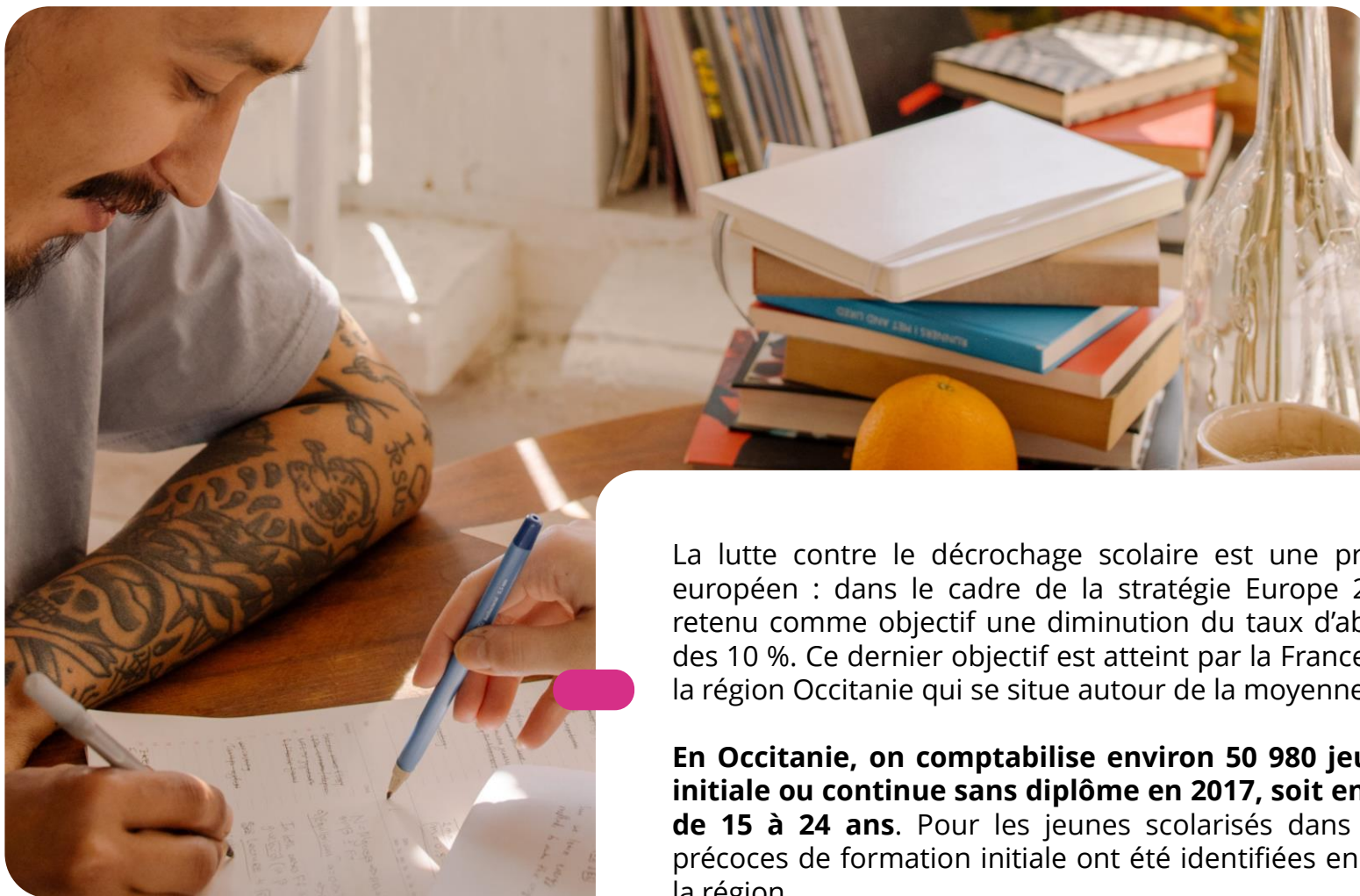
Les décrocheurs scolaires en Occitanie



Sommaire

Préambule	p. 2
Premiers résultats	p. 5
Focus sur la base RIO Statistiques	p. 8
Caractéristiques des jeunes décrocheurs en Occitanie	p. 11
Spécificités territoriales	p. 19
Focus sur le dispositif du Programme régional de la formation Déclic	p. 22
Tendances à l'œuvre	p. 24
Chiffres clés	p. 27

Préambule



La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale et un enjeu européen : dans le cadre de la stratégie Europe 2020, les Etats membres ont retenu comme objectif une diminution du taux d'abandon scolaire sous la barre des 10 %. Ce dernier objectif est atteint par la France, et plus particulièrement par la région Occitanie qui se situe autour de la moyenne nationale, à 8,2 %¹.

En Occitanie, on comptabilise environ 50 980 jeunes sortants de formation initiale ou continue sans diplôme en 2017, soit environ 7,6 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Pour les jeunes scolarisés dans le secondaire, 9 595 sorties précoces de formation initiale ont été identifiées en mars 2020 sur l'ensemble de la région.

1 | En 2017, la moyenne nationale est tirée par les Hauts-de-France ainsi que la Corse, deux régions pour lesquelles la part des jeunes sortis du système scolaire avec au plus le diplôme du brevet des collèges dépasse les 10 %. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se place au troisième rang avec un taux de décrochage avoisinant les 8,4 %. Selon les données les plus récentes de l'Insee au niveau national, la France enregistrerait un taux d'abandon scolaire d'environ 8,2 % en 2019.



La notion de décrochage scolaire est cependant difficile à appréhender et à mesurer². Deux indicateurs permettent ici de refléter à la fois le stock et le flux de jeunes potentiellement en décrochage scolaire au niveau régional et départemental.

Le premier se concentre sur le nombre de jeunes de la classe d'âge des 15-24 ans sortis du système éducatif sans diplôme supérieur au brevet des collèges et se base sur les **données du recensement de la population de 2017³**. Le deuxième indicateur correspond aux flux d'élèves ayant quittés prématurément la formation initiale sans diplôme et sans s'être inscrits dans un autre cursus de formation entre octobre 2019 et mars 2020, obtenu grâce aux **données du réseau des plateformes de lutte contre le décrochage scolaire (RIO Stat et RIO Suivi, du Système Interministériel d'Echanges d'Informations (SIEI))⁴**. Cette base de données repère les élèves qui devraient être scolarisés mais qui n'apparaissent plus sans motif valable dans les bases élèves des établissements scolaires de l'Education nationale ou du ministère de l'Agriculture, des CFA ou qui sont identifiés par les missions locales⁵.

2 | Plusieurs indicateurs permettent de mesurer le décrochage scolaire. Pour une liste exhaustive des indicateurs utilisés, consultez la page du Cnesco : <http://www.cnesco.fr/fr/decrochage-scolaire/indicateurs/>.

3 | Les données du recensement de la population millésimé 2017 permettent de conduire une analyse au niveau régional et infrarégional contrairement aux données issues de l'enquête Emploi. Bien qu'en deçà de la réalité actuelle, ces données reflètent néanmoins les observations collectées auprès des communes entre 2015 et 2019 et permettent d'identifier les caractéristiques structurelles des jeunes décrocheurs en Occitanie.

4 | Ces données permettent d'établir une liste finale de jeunes sortis prématurément du cycle de formation initiale qui ne sont pas engagés dans un autre cursus de formation au mois de mars et octobre de chaque année. Cette liste est ensuite transmise aux acteurs locaux pour mettre en place un suivi de ces jeunes.

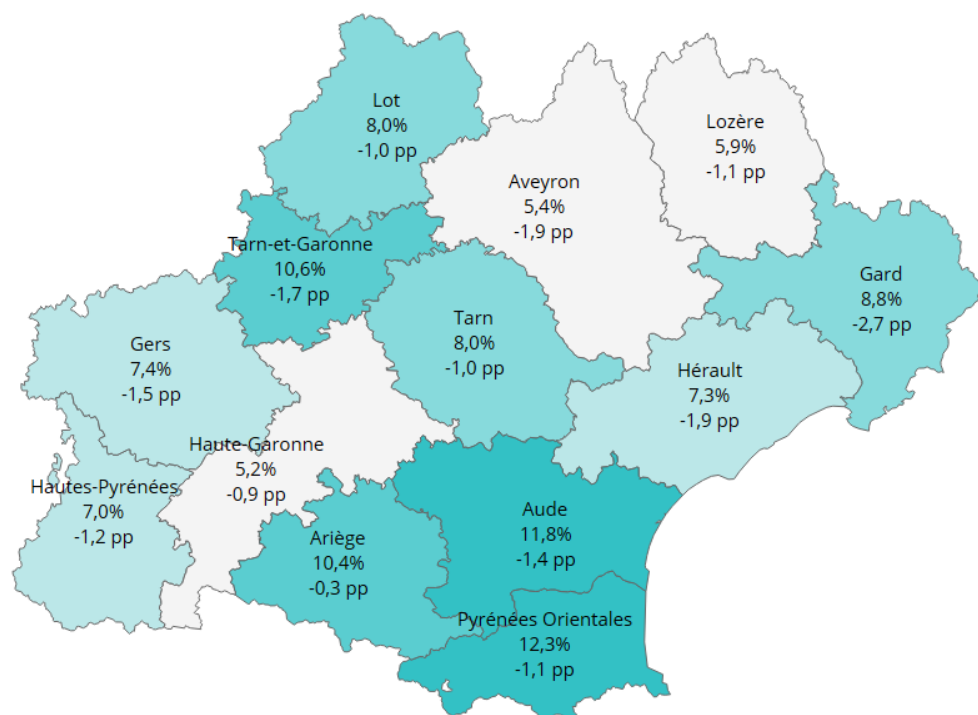
5 | D'autres observatoires adoptent une définition du décrochage scolaire limitée aux jeunes de 16 à 25 ans issus exclusivement du second degré et n'ayant pas terminé leur formation, comme l'observatoire du décrochage en Bretagne dont l'étude est disponible sur le lien suivant : <https://bit.ly/3Cmi8f4>



Premiers résultats

NOMBRE DE DÉCROCHEURS PARMI LES JEUNES DE 15-24 ANS (EN %) ET ÉVOLUTION SUR 5 ANS (EN POINTS DE %)

Source : Insee, Recensement de la population 2017 - traitement Carif-Oref Occitanie



© 2021 Mapbox © OpenStreetMap

Taux de décrochage



5,2 %

12,3 %

Si les données sur le taux de décrochage scolaire situent de façon relativement favorable la région Occitanie au regard des autres régions, celles sur le taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif montrent une réalité plus contrastée.

En effet, alors que l'Occitanie est la 4^{ème} région ayant le plus grand nombre de NEET parmi les jeunes de 15-29 ans, elle n'occupe que la huitième place pour le nombre de décrocheurs. Au-delà de la tranche d'âge analysée qui diffère entre les deux publics, cette différence peut résulter d'une augmentation du nombre de jeunes diplômés en formation initiale ou bien encore d'efforts régionaux réalisés dans la formation continue. Contrairement à l'analyse des NEET, cette étude ne tient pas compte de la situation des jeunes par rapport à l'emploi. Néanmoins, on remarque que de nombreux jeunes identifiés comme des décrocheurs potentiels n'ont aucun emploi et ne suivent aucune formation : **chez les 15-29 ans, environ 32 % des NEET de la région Occitanie sont également des décrocheurs.** Lorsque les jeunes abandonnent leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme, leur candidature perd ainsi en attractivité et les possibilités d'insertion sur le marché du travail sont plus difficiles. Le taux de sortie du système scolaire sans diplôme ou qualification reflète donc la part des jeunes présentant les risques les plus importants en termes d'insertion professionnelle.

6 | Le terme NEET fait référence aux jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation. Voir « Observatoire des publics les plus éloignés de l'emploi : les NEET », Carif-Oref Occitanie, mars 2021.

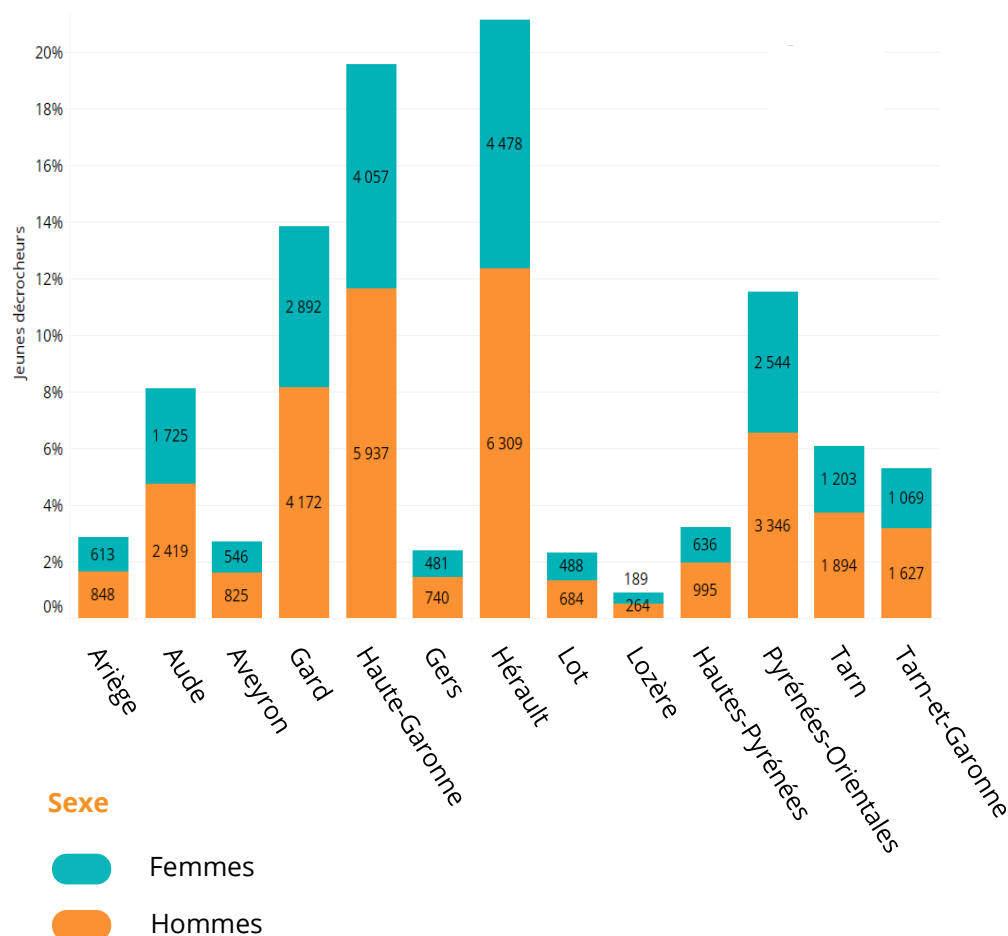
Au cours de ces dernières années, le stock de jeunes sans qualification en Occitanie a considérablement diminué : selon les chiffres du recensement de la population, plus de 59 744 individus âgés entre 15 et 24 ans sortis du système scolaire n'avaient aucun diplôme en 2012, soit plus de 9 % des jeunes occitans⁷. Cette diminution du nombre de jeunes non-qualifiés se généralise à l'ensemble des départements.

Parmi les plus fortes améliorations, nous remarquons les départements du Gard et de l'Aveyron qui bénéficient d'une baisse de 2,7 et 1,9 points respectivement par rapport au taux de 2012. En revanche, **on constate de fortes disparités départementales au sein de la région**. Rapportée à la population des jeunes de 15-24 ans, la proportion de décrocheurs en 2017 varie quasiment du simple au double entre la Haute-Garonne (5,2 %) et les départements des Pyrénées-Orientales (12,3 %), de l'Aude (11,8 %), du Tarn-et-Garonne (10,6 %) ou de l'Ariège (10,4 %).

Les départements les plus peuplés de la région Occitanie concentrent logiquement le plus grand nombre de jeunes décrocheurs : c'est le cas de l'Hérault (21,2 %) et de la Haute-Garonne (19,6 %). Malgré une démographie moins importante, le Gard et les Pyrénées-Orientales arrivent juste derrière avec respectivement 7 064 et 5 890 jeunes de 15-24 ans en situation de décrochage.

RÉPARTITION DES DÉCROCHEURS ÂGÉS DE 15 À 25 ANS SUR LE TERRITOIRE OCCITAN (EN %)

Source : Insee, Recensement de la population 2017 - traitement Carif-Oref Occitanie

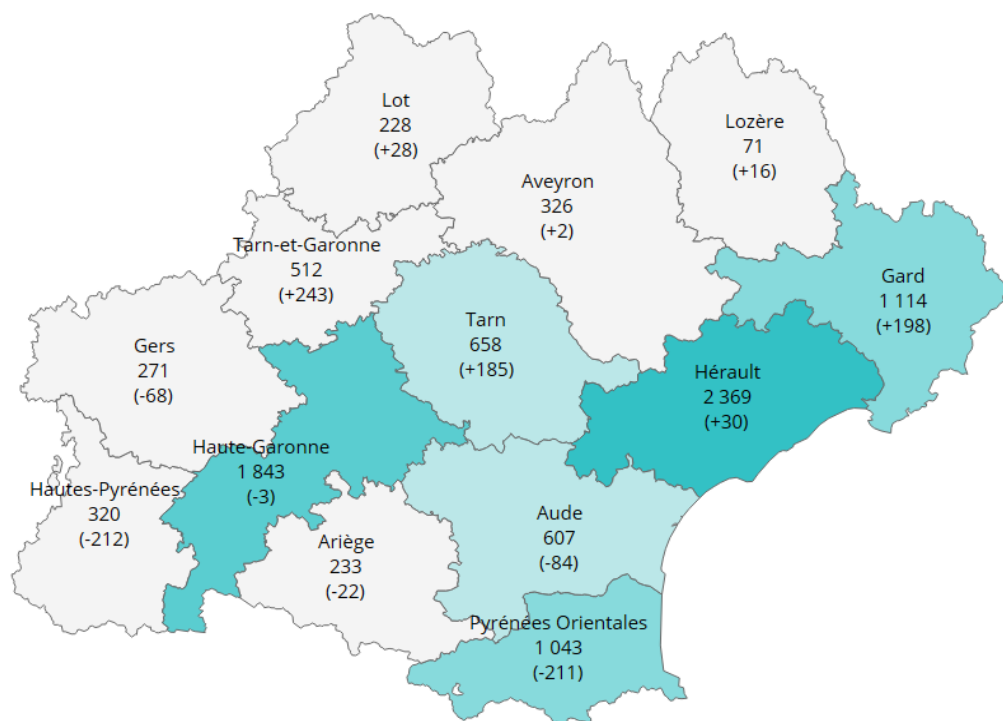


7 | Les résultats du recensement de la population sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes. Ainsi, les résultats du recensement de 2017 peuvent être comparés uniquement au recensement millésimé 2012. Notons que les données de la région Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont été agrégées afin d'obtenir une statistique de comparaison pour l'année 2012. Le taux de décrochage scolaire dans ces deux régions était respectivement de 7,5 % et 10,8 % au cours de cette période.

Focus sur la base RIO Statistiques

NOMBRE D'ÉLÈVES SORTIS PRÉMATURÉMENT DE LA FORMATION INITIALE EN 2020 ET ÉVOLUTION SUR UN AN

Source : RIO Statistiques – Éducation nationale, campagne de mars 2020 – traitement Carif-Oref Occitanie



© 2021 Mapbox © OpenStreetMap

Élèves en décrochage scolaire



71

2 369

Les éléments issus des bases de données RIO (Statistique et Suivi) permettent d'avoir des informations plus conjoncturelles sur le nombre de décrocheurs dans la région.

Ainsi, près de 15 000 jeunes ont été identifiés comme potentiellement décrocheurs lors de la campagne de mars 2020 (+ 5 % par rapport à mars 2019). Ces jeunes sont essentiellement des garçons (59 %), n'ont aucun diplôme (seuls 7 % ont un diplôme de niveau 3) et ont moins de 20 ans pour 86 % d'entre eux. Ils étaient auparavant surtout inscrits en lycée professionnel (57 %), en lycée d'enseignement général et technologique (23 %) ou au collège (13 %).

Selon des résultats pour les lycées uniquement, le signalement pour un décrochage potentiel intervient en grande partie lors de l'année de terminale, que ce soit en voie générale, professionnelle ou technologique.

Toutefois, ces 15 000 jeunes ne sont pas forcément en situation de décrochage. En effet, après vérifications et contacts par les acteurs locaux, **seuls 9 595 sont clairement définis comme décrocheurs** : la différence se situe au niveau des jeunes ayant déjà une solution (l'individu a remédié de lui-même à sa situation, sans aide des plateformes) et des « faux-décrocheurs » (diplômés, toujours inscrits en établissement, etc.).

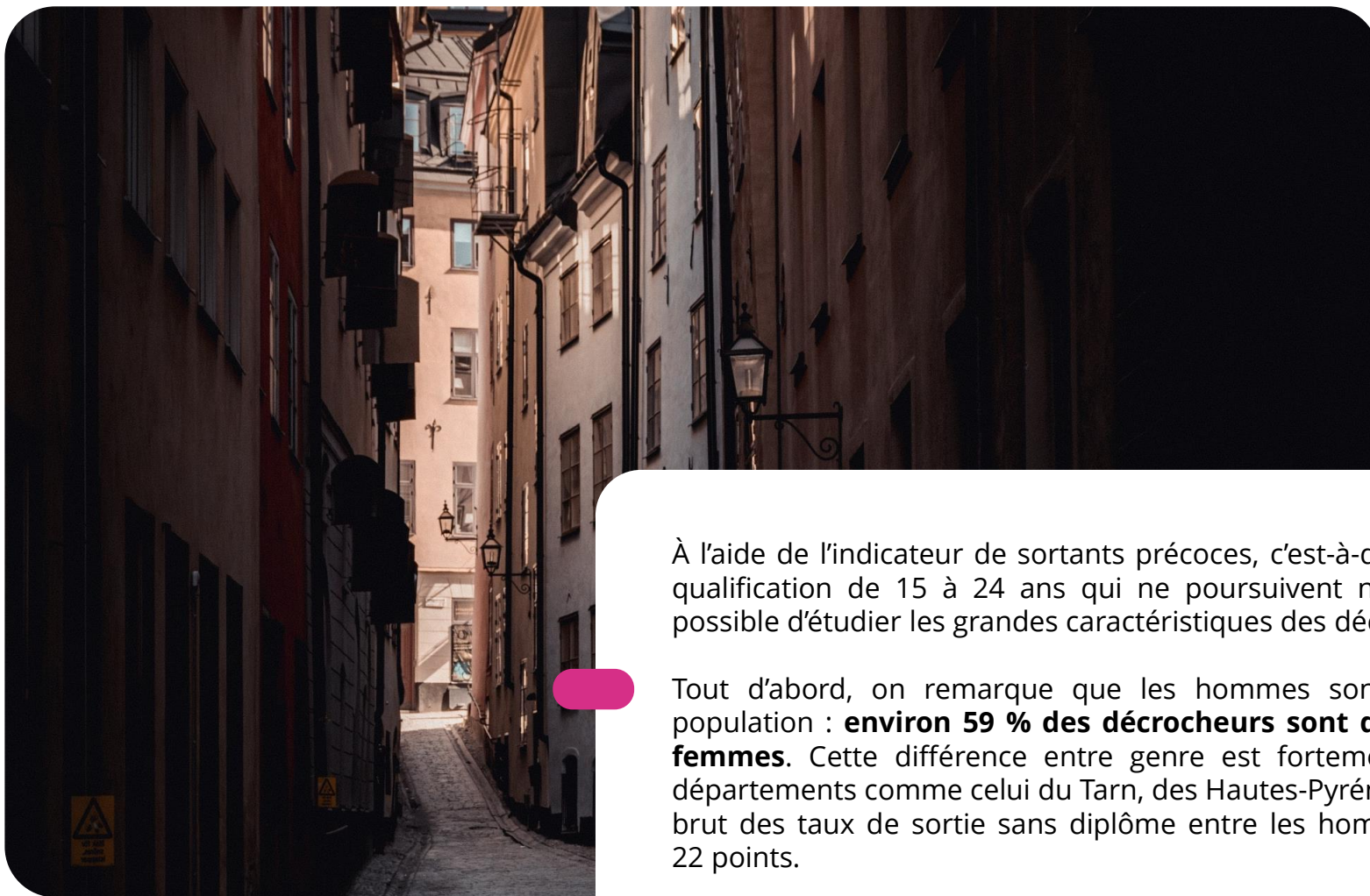
Si l'on compare l'évolution des données du SIEI (Système interministériel d'échanges d'informations) au cours des deux dernières campagnes, de mars 2019 à mars 2020, on constate **une légère augmentation des jeunes en décrochage scolaire** (soit après vérifications par les acteurs locaux) à hauteur de 102 élèves. **Ce résultat global masque en revanche les spécificités de chaque académie et leurs disparités internes en matière de risques sociaux et de décrochage scolaire.**

En effet, **l'académie de Toulouse** enregistre une hausse de 153 sorties précoces du système de formation initiale par rapport à mars 2019. Cette augmentation provient en partie des résultats enregistrés par les établissements d'enseignement du Tarn-et-Garonne et du Tarn, avec une progression respective de 243 et 185 cas d'échec scolaire par rapport aux données de mars 2019. Notons néanmoins que sur ce même territoire, les décrocheurs scolaires diminuent de 212 cas dans le département des Hautes-Pyrénées. Au sein de **l'académie de Montpellier**, une baisse de 51 individus apparaît sur les listes des décrocheurs entre mars 2019 et mars 2020. Ce résultat est en grande partie lié aux progrès réalisés dans les Pyrénées-Orientales. Malgré plus de 1 043 jeunes lycéens ayant quitté le système scolaire de façon précoce, ce département enregistre une baisse de 211 jeunes décrocheurs au cours de cette année. Dans le même temps, la situation dans le Gard s'est toutefois sensiblement dégradée (+ 198 décrocheurs).

De la même façon que pour les résultats issus du recensement de la population, les jeunes ayant quitté récemment les études secondaires sans diplôme et sans solutions d'insertion sociale, professionnelle ou de reprise d'études, se concentrent majoritairement dans l'Hérault (2 369 élèves), en Haute-Garonne (1 843) et dans le Gard (1 114). Les départements les plus ruraux regroupent relativement peu d'élèves en situation de décrochage : c'est le cas de la Lozère (71 élèves), du Lot (228) ou encore de l'Ariège (233).



Caractéristiques des jeunes décrocheurs en Occitanie



À l'aide de l'indicateur de sortants précoces, c'est-à-dire le nombre de jeunes sans qualification de 15 à 24 ans qui ne poursuivent ni études, ni formation, il est possible d'étudier les grandes caractéristiques des décrocheurs en région Occitanie.

Tout d'abord, on remarque que les hommes sont surreprésentés dans cette population : **environ 59 % des décrocheurs sont des hommes contre 41 % de femmes**. Cette différence entre genre est fortement prononcée dans certains départements comme celui du Tarn, des Hautes-Pyrénées ou du Gers, avec un écart brut des taux de sortie sans diplôme entre les hommes et les femmes d'environ 22 points.

Au-delà d'une plus forte performance scolaire des filles fréquemment documentée, certains travaux énoncent un effet du genre significatif. En effet, à niveau scolaire équivalent, **des études montrent que les garçons ont un risque de décrochage scolaire plus élevé que les filles, sans doute du fait, en partie et sans que cela ne constitue un stéréotype, d'un rapport aux normes et à l'institution scolaire moins évident pour les garçons⁸**.

8 | Pour plus de précision, l'étude de l'effet du genre sur l'expérience du décrochage scolaire est disponible au lien suivant : « Pourquoi les filles décrochent-elles ? L'effet du genre sur l'expérience du décrochage scolaire », Pierre-Yves Bernard, Christophe Michaut », Education et formations, DEPP 2018 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01728634/document>

L'absence de qualification reste un déterminant majeur des difficultés d'accès au marché du travail. En effet, parmi l'ensemble des jeunes de 15-24 ans ayant arrêté leurs études sans avoir obtenu de diplôme, **seulement 29 % exercent une activité professionnelle en 2017**. 40 % sont au chômage, certains depuis moins d'un an (24 %) tandis que d'autres de façon durable (16 % depuis plus d'un an). En revanche, 31 % des jeunes décrocheurs abandonnent leur recherche du fait de leur propre volonté, de leur situation familiale ou de leur état de santé.

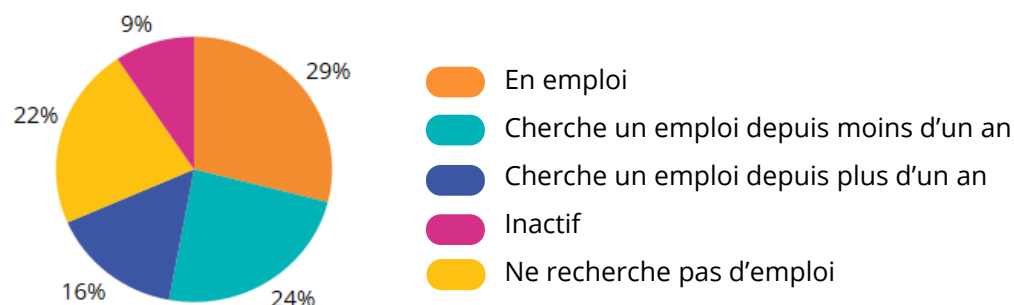
Moins nombreuses parmi l'ensemble des décrocheurs sur la région Occitanie, **les femmes en situation de décrochage scolaire souffrent en revanche davantage que les hommes sur le marché de l'emploi**.

En effet, seulement 23 % des jeunes femmes non-diplômées travaillent contre 33 % chez les hommes. Elles sont également plus nombreuses à s'écarter totalement du marché du travail, se déclarant ne pas être à l'écoute d'opportunités d'emploi (30 %) ou à se considérer comme inactives (10 %).

Néanmoins, les hommes sortis de formation sans qualification sont eux aussi confrontés à de réelles difficultés d'insertion : plus de 41 % des hommes décrocheurs sont au chômage et 33 % ont un emploi, tous types de contrats confondus.

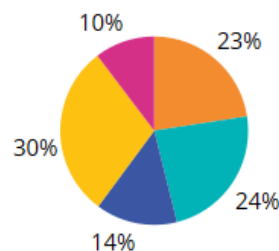
SITUATION DES DÉCROCHEURS OCCITANS PAR RAPPORT À L'EMPLOI (EN %)

Source : Insee, Recensement de la population 2017 - traitement Carif-Oref Occitanie

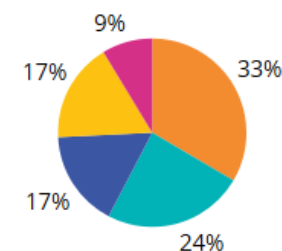


Selon le genre

Femmes



Hommes





En comparaison des jeunes dotés d'un diplôme au moins égal au CAP-BEP, **les sortants de formation sans qualification ont moins de chances d'obtenir un emploi pérenne.** Environ 12 % des décrocheurs en Occitanie sont en CDI contre 34 % chez les diplômés.

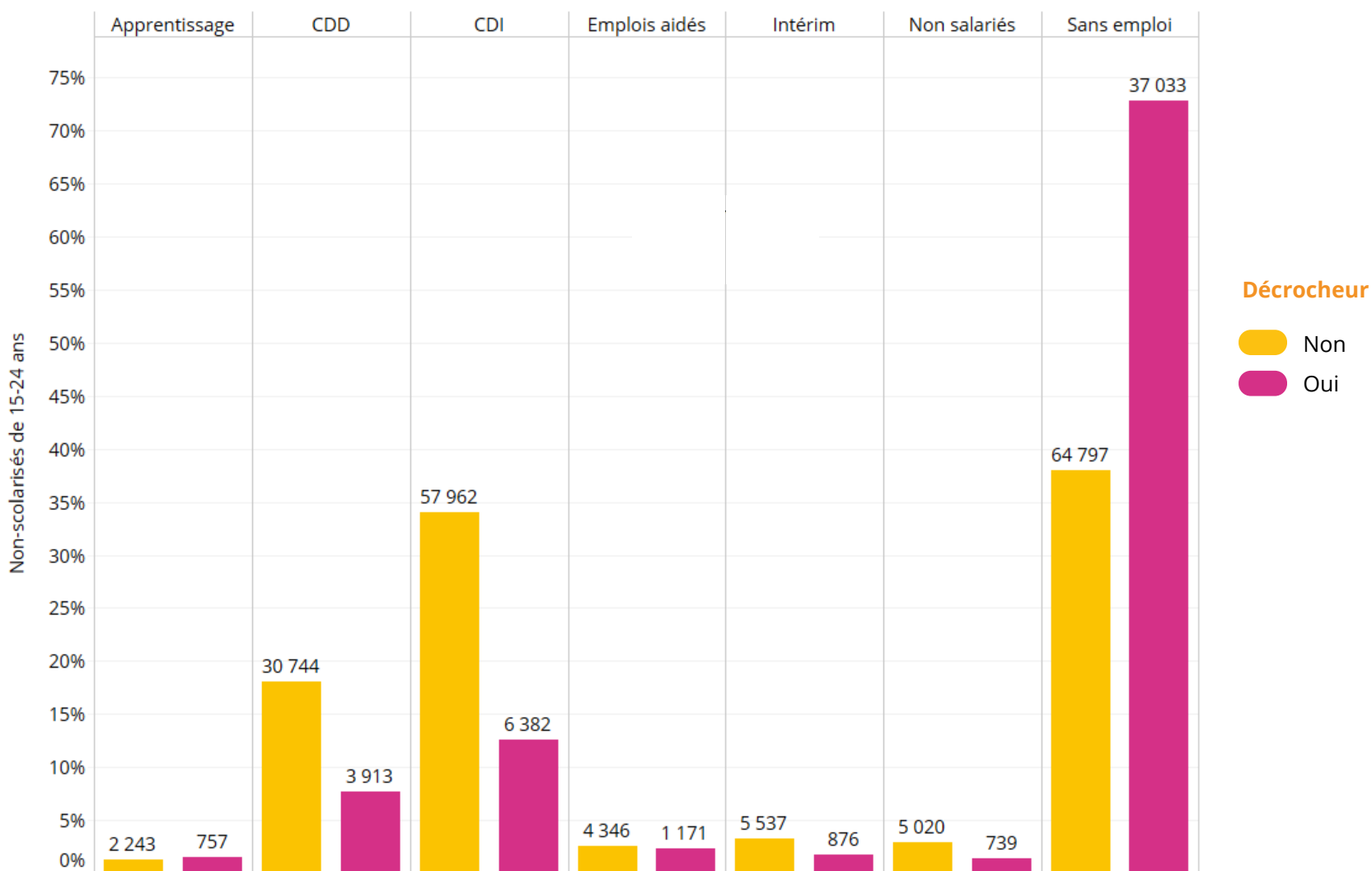
De la même façon, les contrats précaires (CDD, intérim ou autres) sont davantage alloués aux jeunes titulaires d'un diplôme tous niveaux confondus. Parmi l'ensemble des décrocheurs, seulement 9,4 % disposent d'un contrat court. Pour les diplômés, cette part s'élève à 21,3 %, représentant plus de 36 200 individus.

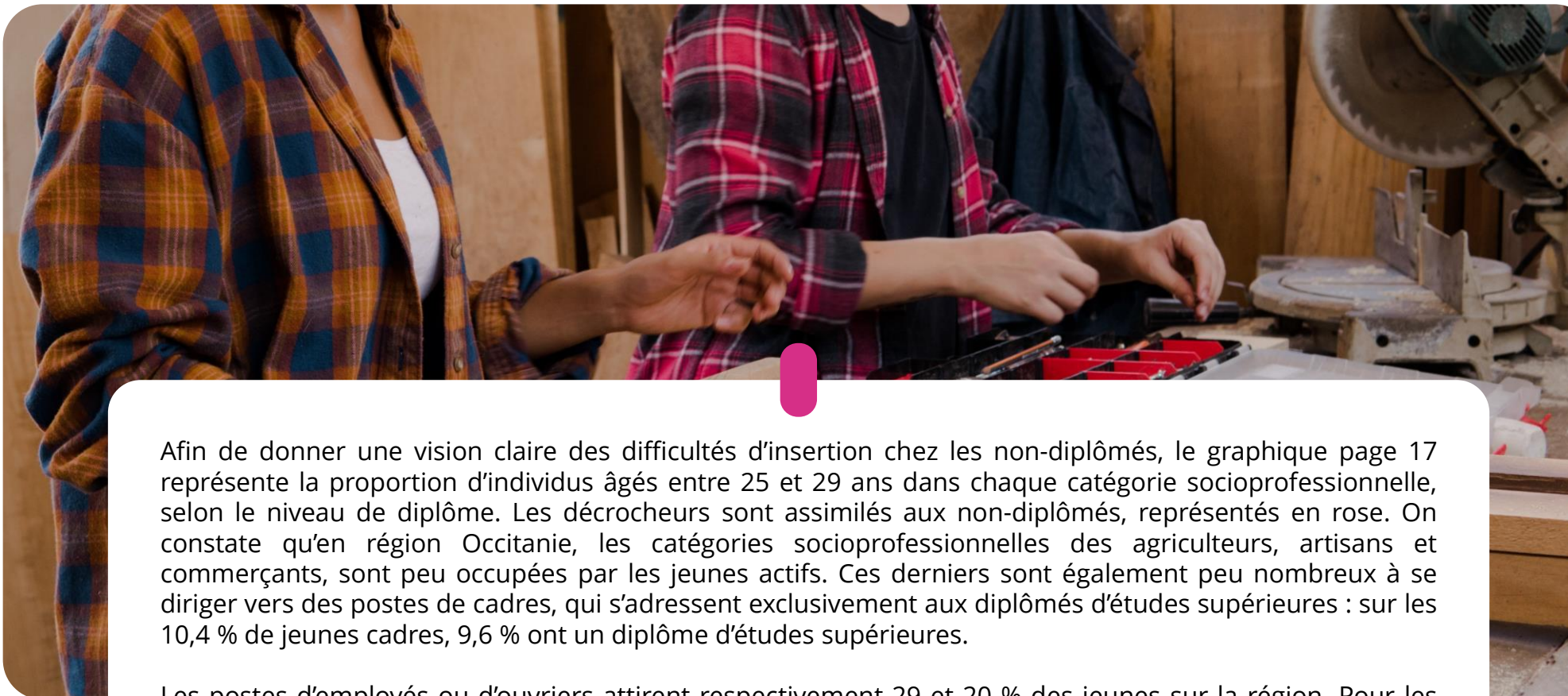
Les décrocheurs ont ainsi davantage de difficultés à obtenir un contrat de travail, indépendamment de sa durée : **environ 73 % des décrocheurs n'ont aucun emploi.**

A l'inverse, les jeunes de cette même tranche d'âge ayant terminé leur scolarité avec au moins le baccalauréat ne sont que 38 % sans emploi. Les différences en matière d'accès au marché du travail sont les plus marquées lorsqu'on analyse l'ensemble des individus ayant terminé les études supérieures, autrement dit chez les jeunes de 25-29 ans.

INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, SELON LEUR STATUT (EN %)

Source : Insee, Recensement de la population 2017 - traitement Carif-Oref Occitanie





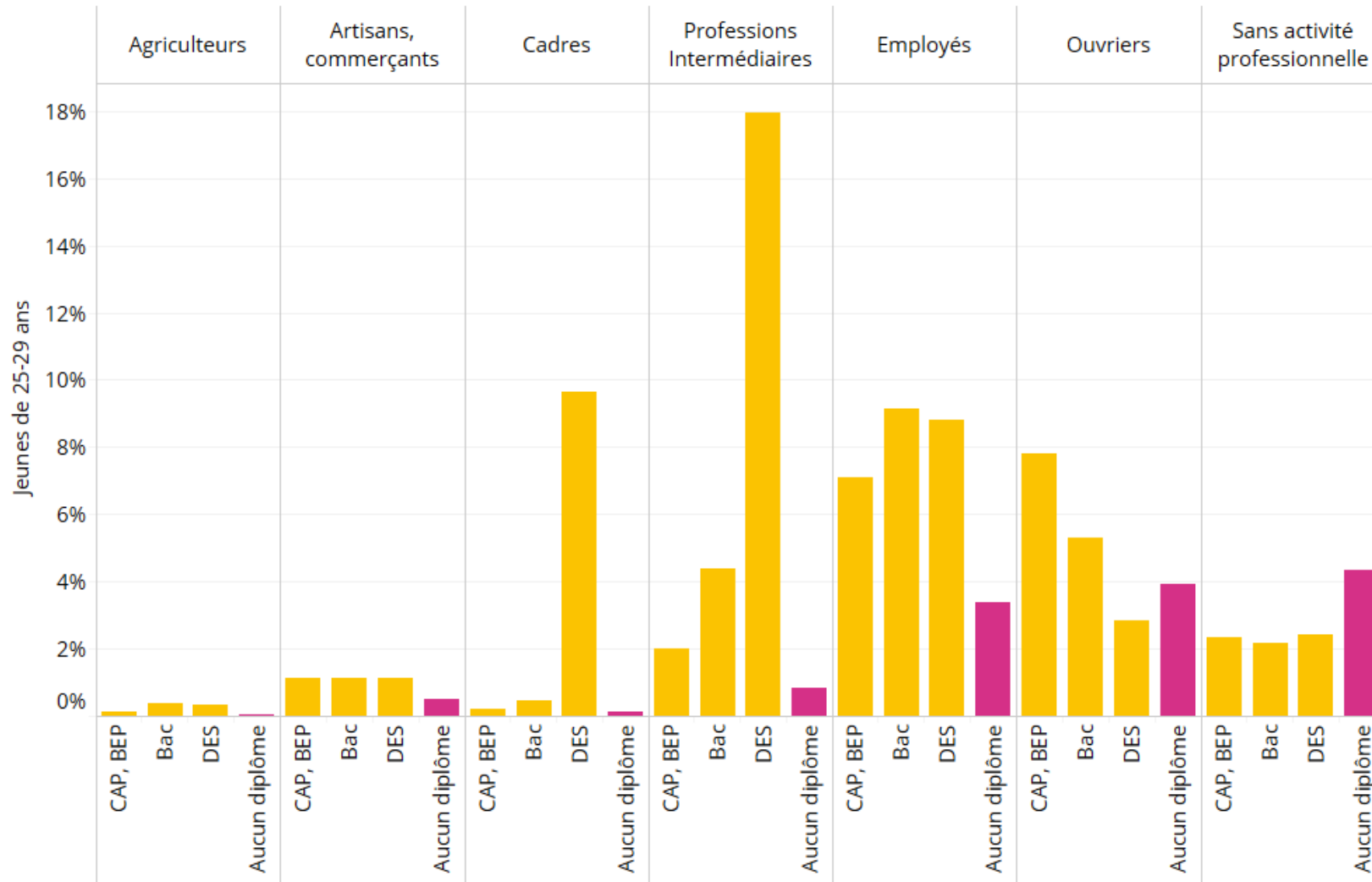
Afin de donner une vision claire des difficultés d'insertion chez les non-diplômés, le graphique page 17 représente la proportion d'individus âgés entre 25 et 29 ans dans chaque catégorie socioprofessionnelle, selon le niveau de diplôme. Les décrocheurs sont assimilés aux non-diplômés, représentés en rose. On constate qu'en région Occitanie, les catégories socioprofessionnelles des agriculteurs, artisans et commerçants, sont peu occupées par les jeunes actifs. Ces derniers sont également peu nombreux à se diriger vers des postes de cadres, qui s'adressent exclusivement aux diplômés d'études supérieures : sur les 10,4 % de jeunes cadres, 9,6 % ont un diplôme d'études supérieures.

Les postes d'employés ou d'ouvriers attirent respectivement 29 et 20 % des jeunes sur la région. Pour les actifs sortis à un âge précoce des études sans obtenir de qualification, leur part dans les professions de cadres, professions intermédiaires ou artisans, commerçants, est inférieure à 1 %. Similairement, malgré une proportion plus importante dans les métiers d'ouvriers (3,9 %), les non-diplômés sont quand même relativement moins nombreux que les jeunes diplômés du baccalauréat, eux même moins nombreux que ceux ayant un CAP ou BEP dans cette catégorie. En revanche, **les non-diplômés sont deux fois plus nombreux à n'avoir aucun travail** : parmi les 11 % de jeunes sans activité professionnelle, plus d'un tiers n'ont aucun diplôme.

Enfin, si l'on se concentre exclusivement sur l'ensemble des non-diplômés âgés de 25-29 ans, on remarque qu'environ 33 % sont sans emploi, 30 % sont des ouvriers, 26 % sont des employés et environ 6 % exercent des professions intermédiaires. Ainsi, **les difficultés d'insertion des jeunes décrocheurs sur le marché du travail s'accroissent dans le temps et leurs possibilités d'emploi se restreignent aux postes les moins qualifiés.**

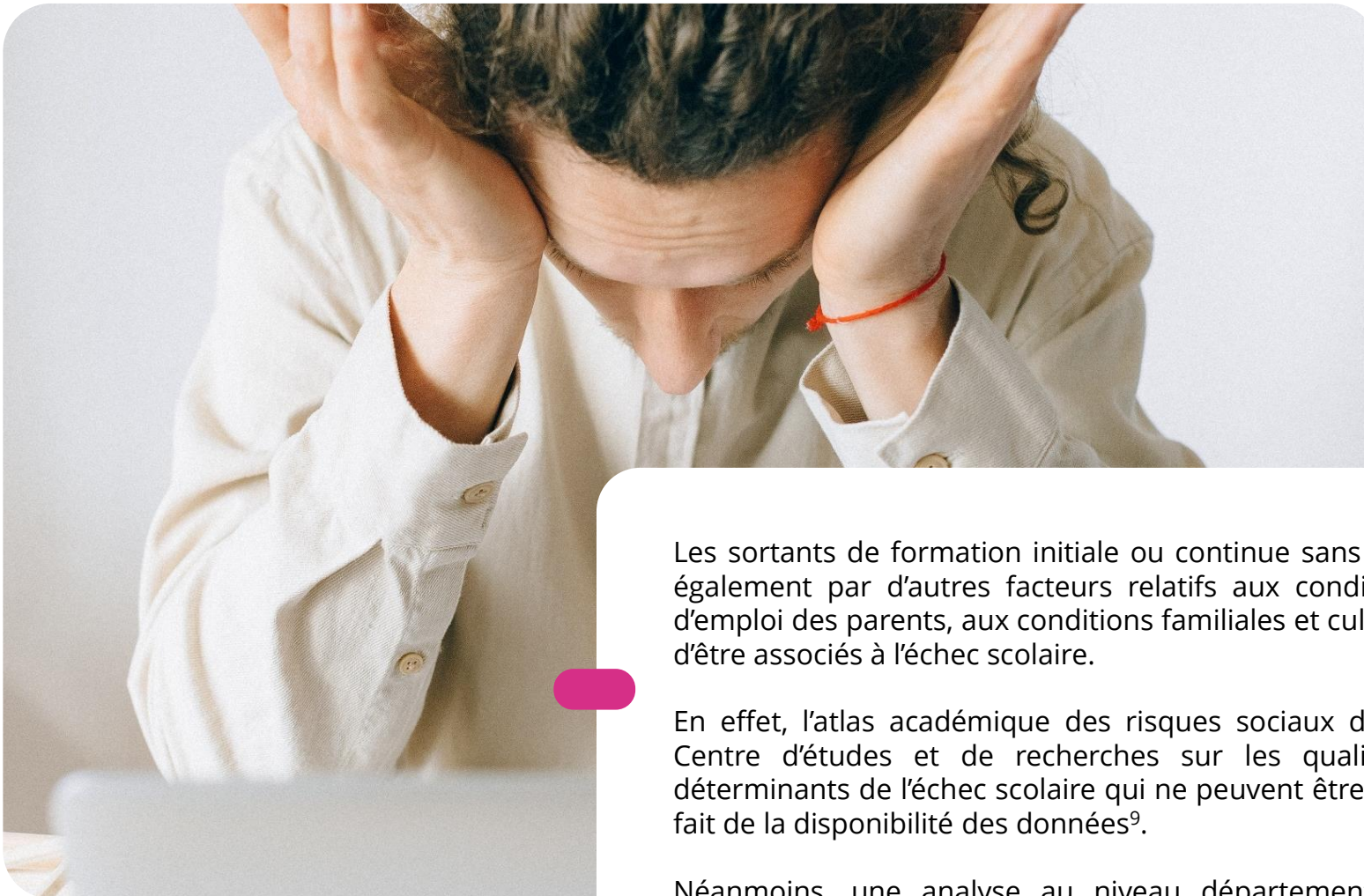
PART DES JEUNES DE 25-29 ANS SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESIONNELLE ET LE NIVEAU DE DIPLÔME (EN %)

Source : Insee, Recensement de la population 2017 - traitement Carif-Oref Occitanie



Note 1 : DES signifie Diplômes d'études supérieures.

Note 2 : Les décrocheurs sont assimilés aux non-diplômés, représentés en rose



Les sortants de formation initiale ou continue sans qualification se caractérisent également par d'autres facteurs relatifs aux conditions de vie, aux conditions d'emploi des parents, aux conditions familiales et culturelles, qui sont susceptibles d'être associés à l'échec scolaire.

En effet, l'atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire du CEREQ, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, identifie plusieurs déterminants de l'échec scolaire qui ne peuvent être abordés dans cette étude du fait de la disponibilité des données⁹.

Néanmoins, une analyse au niveau départemental peut être conduite afin d'identifier les territoires où les risques d'échec scolaire sont les plus grands au sein de la région.



Spécificités territoriales

De fortes disparités territoriales apparaissent lorsqu'on analyse le risque de décrochage scolaire selon les tranches d'âges étudiées.

La part des non-diplômés parmi les plus jeunes apprenants, âgés de 15 à 19 ans, varie du simple au double selon les départements : alors que seulement 3 % quittent l'école sans obtenir de diplôme en Aveyron et en Lozère, ils sont plus de 9 % dans le département des Pyrénées-Orientales en 2017.

Le risque de décrocher s'accroît ensuite chez les jeunes de 20-24 ans, pour l'ensemble des départements. En moyenne sur la région Occitanie, environ 10 % des jeunes de cette tranche d'âge peuvent être identifiés comme des décrocheurs. Cette moyenne globale masque à nouveau une importante hétérogénéité. Environ 16 % des jeunes de 20-24 ans sortent de façon précoce des études sans obtenir de qualification dans le département de l'Aude, du Tarn-et-Garonne et des Pyrénées-Orientales, contre seulement 6 % en Haute-Garonne.

Ces statistiques suggèrent une possible corrélation positive entre les difficultés économiques identifiées au sein d'une zone géographique et le risque d'échec scolaire¹⁰.

PART DES DÉCROCHEURS DANS CHAQUE CATÉGORIE DE POPULATION (EN %)

Département	15-19 ans	20-24 ans	Femme	Homme	Sans emploi	Actif	Immigré	Non-immigré
Ariège	7,6	14,0	9,6	11,1	32,1	9,5	15,2	10,1
Aude	8,6	16,1	10,1	13,4	33,9	11,6	24,6	10,9
Aveyron	3,3	8,3	4,7	6,1	22,3	6,4	16,2	4,9
Gard	6,0	12,4	7,6	9,9	29,8	9,4	18,3	8,2
Haute-Garonne	3,9	6,2	4,2	6,2	24,1	5,8	9,6	4,8
Gers	5,2	10,6	6,2	8,4	28,1	7,9	17,3	6,8
Hérault	5,5	8,9	6,1	8,5	28,0	7,9	9,3	7,1
Lot	5,8	11,2	7,1	8,9	28,6	7,7	16,6	7,6
Lozère	3,3	9,1	5,0	6,8	25,8	7,7	19,8	5,4
Hautes-Pyrénées	4,2	10,6	6,0	7,8	29,1	7,0	14,9	6,6
Pyrénées-Orientales	9,4	15,9	10,8	13,7	36,3	11,2	14,3	12,1
Tarn	5,1	11,9	6,4	9,5	30,4	8,1	18,0	7,6
Tarn-et-Garonne	6,8	16,1	8,7	12,4	36,3	10,3	22,2	9,8
Occitanie	5,5	9,8	6,4	8,8	29,1	7,9	12,9	7,2

Source : Insee, Recensement de la population 2017.

Note : Les résultats sont calculés à partir des individus âgés entre 15-24 ans de chaque catégorie, excepté pour les deux premières colonnes.

10 | Boudesseul, Caro, Grelet et Minassian (2016), à partir de l'unité territoriale que représente le canton, mettent en évidence les liens entre les caractéristiques socio-économiques et le décrochage, soulignant ainsi une forte hétérogénéité des contextes locaux.



D'autre part, pour chaque département, la statistique des sortants précoces parmi les femmes puis parmi les hommes de 15-24 ans confirme **le plus fort décrochage des hommes**. Par ailleurs, les décrocheurs sont plus nombreux parmi les jeunes chômeurs ou les inactifs. En moyenne, 29 % des jeunes ne travaillant pas ont arrêté leurs études avant même d'avoir obtenu leur diplôme. Cette part atteint jusqu'à 36 % dans les départements des Pyrénées-Orientales ou encore du Tarn-et-Garonne. Parmi les jeunes actifs, la part des décrocheurs reste la plus faible dans les départements les plus attractifs où la concurrence sur le marché du travail s'accroît. C'est le cas de la Haute-Garonne où seulement 5 % des jeunes actifs sont considérés comme des décrocheurs scolaires.

Enfin, **le risque de s'écarter des études avant l'obtention d'un diplôme est quasiment deux fois supérieur chez les jeunes immigrés que les non-immigrés**¹¹. Dans la région, environ 13 % des jeunes nés à l'étranger se retrouvent en dehors du système scolaire sans diplôme contre 7 % chez les non-immigrés. Ces différences peuvent refléter les difficultés d'adaptation des jeunes étrangers aux parcours scolaires, le plus souvent confrontés à des barrières linguistiques et/ou culturelles¹². La part des décrocheurs parmi les jeunes immigrés est la plus élevée dans l'Aude (25 %), suivi du Tarn-et-Garonne (22 %). Elle est en revanche la moins élevée dans les départements de la Haute-Garonne (9,6 %) et de l'Hérault (9,3 %). Pour les décrocheurs non-immigrés, au contraire, les Pyrénées-Orientales et l'Aude se distinguent par une proportion importante de décrocheurs (respectivement 12,1 et 10,9 %)¹³.

11 | Les résultats portant sur cette population sont à prendre avec précaution, cette dernière étant confrontée à des contraintes administratives pouvant limiter l'accès au système de formation ou au marché du travail.

12 | À partir du Panel 2007 de la Depp, Caille (2014) démontre au contraire que la réussite scolaire des enfants d'immigrés au collège est plus liée au capital culturel de leur famille qu'à leur passé migratoire <https://bit.ly/3AB7wXF>

13 | Certains travaux comme ceux de Grelet (2006) mettent en évidence que l'offre de formation sur le territoire est un facteur de différenciation des taux de décrochage scolaire <https://bit.ly/3xNXl0t>

Focus sur le dispositif du Programme régional de la formation Déclic

Le dispositif Déclic, financé par la Région Occitanie dans le cadre du Programme régional de la formation (PRF), propose des formations courtes pour les mineurs âgés d'au moins 16 ans ayant quitté le système scolaire sans diplôme, et souhaitant se préparer à un retour en formation. **En 2020, près de 400 jeunes habitant dans la région ont bénéficié de ce dispositif, résultat en augmentation d'environ 50 % sur un an.** Rapporté au nombre de jeunes identifiés comme décrocheurs dans la base RIO, cela représente un taux d'accès au dispositif Déclic d'environ 2,7 %. Concernant relativement peu de personnes, certains départements ne comptent aucun bénéficiaire (Ariège, Lot, Hautes-Pyrénées). Ailleurs, la tendance est plutôt à l'augmentation du nombre de stagiaires. Le dispositif est particulièrement présent en Haute-Garonne, dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Gard, où respectivement 27 %, 20 %, 12 % et 11 % des bénéficiaires sont concentrés, soit les départements regroupant la plus grande proportion de décrocheurs.

Comme pour les décrocheurs, **les bénéficiaires du dispositif Déclic sont majoritairement des hommes** (60 % contre 40 % de femmes) et ont entre 15 et 19 ans. Parmi les stagiaires, 41 % étaient inactifs avant d'entrer en formation, 36 % étaient en recherche d'emploi et 23 % étaient déjà en formation. Par département la répartition est hétérogène : en effet, la proportion de demandeurs d'emploi est nettement plus élevée dans le Lot (80 %), l'Aveyron (65 %) et l'Hérault (61 %) ; les jeunes déjà en formation continue sont majoritaires dans le Gard (65 %) et les Pyrénées-Orientales (52 %). Près de 94 % des formations sont suivies jusqu'au terme, les 6 % restant reflétant essentiellement des abandons. Cette répartition se retrouve dans la totalité des départements, à l'exception du Lot, où 80 % seulement des formations sont suivies jusqu'au bout. Toutefois, le faible nombre de stagiaires sur ce territoire permet de nuancer ce résultat.

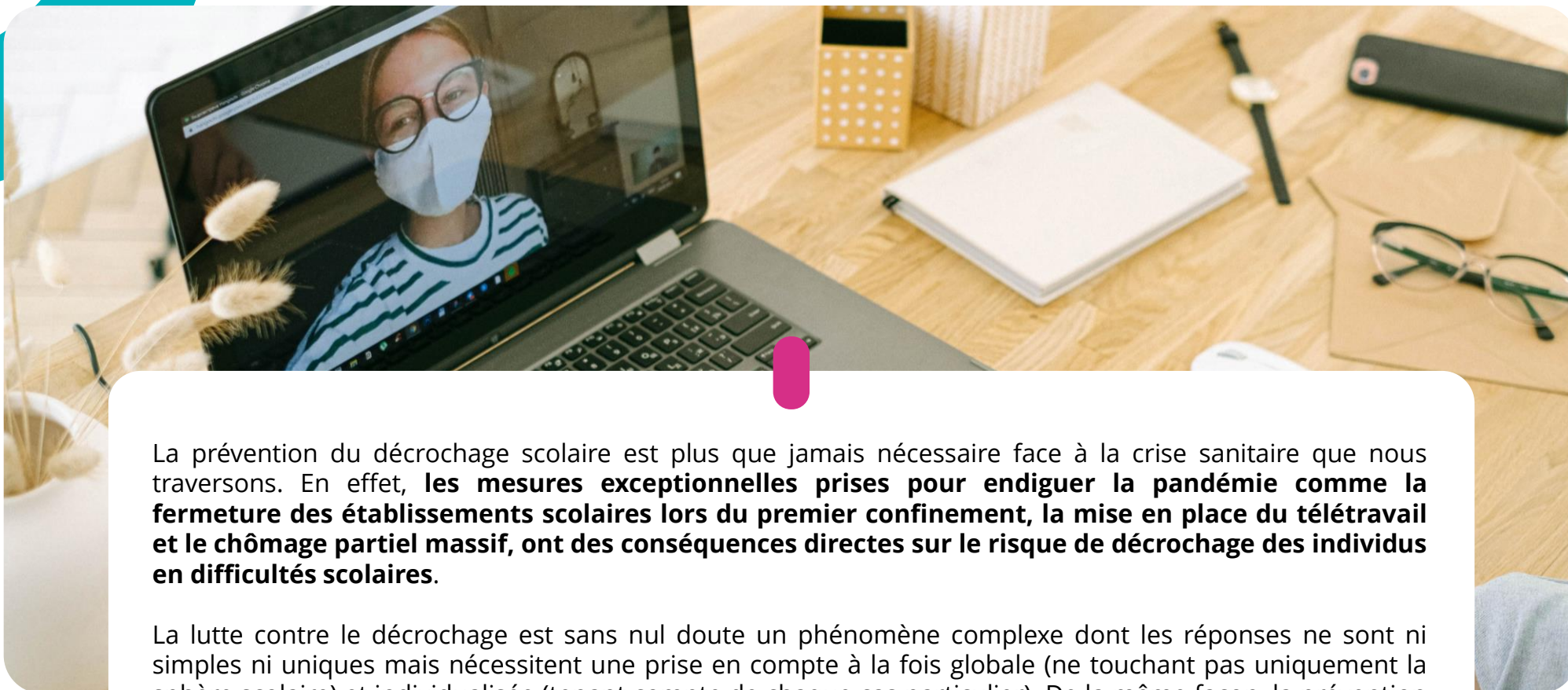
CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF DÉCLIC EN 2020

Département	Femmes	Demandeur d'emploi (hors longue durée)	Inactifs en formation continue	Sorties anticipées du dispositif
Aude	32 %	0 %	32 %	6 %
Aveyron	55 %	65 %	0 %	5 %
Gard	49 %	26 %	65 %	0 %
Haute-Garonne	39 %	43 %	4 %	8 %
Gers	43 %	0 %	0 %	0 %
Hérault	41 %	61 %	16 %	11 %
Lot	10 %	80 %	20 %	20 %
Pyrénées-Orientales	31 %	8 %	52 %	0 %
Tarn	46 %	38 %	23 %	8 %
Tarn-et-Garonne	47 %	0 %	0 %	0 %
Occitanie	40 %	36 %	23 %	6 %

Source : Région Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie



Tendances à l'œuvre



La prévention du décrochage scolaire est plus que jamais nécessaire face à la crise sanitaire que nous traversons. En effet, **les mesures exceptionnelles prises pour endiguer la pandémie comme la fermeture des établissements scolaires lors du premier confinement, la mise en place du télétravail et le chômage partiel massif, ont des conséquences directes sur le risque de décrochage des individus en difficultés scolaires.**

La lutte contre le décrochage est sans nul doute un phénomène complexe dont les réponses ne sont ni simples ni uniques mais nécessitent une prise en compte à la fois globale (ne touchant pas uniquement la sphère scolaire) et individualisée (tenant compte de chaque cas particulier). De la même façon, la prévention du décrochage scolaire et les solutions proposées aux jeunes relèvent de la responsabilité de nombreux acteurs au niveau national, régional, départemental voire local. Au niveau national, l'éducation nationale a porté des évolutions importantes notamment sur le plan législatif : le droit au retour en formation pour tous les jeunes sortis du système éducatif sans diplôme ni un niveau suffisant de qualification et l'obligation de formation pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans.

Au niveau de la région Occitanie, parmi les dispositifs qui nécessitent une coordination des différents acteurs sur le territoire, nous avons entre autres cité le dispositif « Déclic » en faveur des jeunes décrocheurs de 16-17 ans. Ce parcours de 4 mois maximum permet de travailler sur la confiance en soi, la réussite personnelle, le rapport aux autres et la rencontre des acteurs de la vie économique et sociale. De plus, ce dispositif permet d'envisager et de reconstruire l'avenir des jeunes en leur faisant accéder à un retour serein vers la voie scolaire, à des formations ou à l'apprentissage.



Au-delà de la formation initiale dont le format n'est quelques fois pas adapté aux jeunes en difficultés scolaires, **la formation continue ainsi que les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage permettent d'enrayer les difficultés d'insertion des jeunes décrocheurs sur le marché du travail.** Dans ce sens, la Dares a expérimenté une étude consistant à répondre à des offres d'emploi à l'aide de différents profils fictifs de jeunes non-décrocheurs et décrocheurs dans le but de révéler les préférences des recruteurs.

Les résultats, publiés en octobre 2020, démontrent que les contrats aidés ou la participation à une formation certifiante (octroyant un titre professionnel ou un diplôme) augmentent de 10 % les taux de rappel des employeurs. Les jeunes décrocheurs rattrapent quasiment les non-décrocheurs lorsqu'ils obtiennent un titre ou un diplôme en parallèle d'une année d'expérience dans le métier¹⁴.

14 | Notons également que les taux de rappel varient en fonction de certains facteurs tels que la taille de l'entreprise, la distance au lieu de travail ainsi que le taux de chômage de la zone emploi <https://bit.ly/2VLmcVc>



Chiffres clés

On dénombre en Occitanie **50 980** jeunes sortant de formation initiale ou continue sans diplôme en 2017



59 % sont
des hommes



71 % ne sont
pas en emploi

Fin mars 2020 en Occitanie, **9 595** jeunes ont été identifiés comme décrocheurs

En 2020, environ **400** personnes ont bénéficié du dispositif Déclic financé par la Région Occitanie

Observatoire des publics les plus éloignés de l'emploi – les décrocheurs scolaires en Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE
Rédaction : Clément SANTINON, Mathilde VALERO
Réalisation : Carif-Oref Occitanie
Date de publication : Septembre 2021

